

Propriétaire qui revient sur la promesse de vente orale

Par Poste Karen, le 20/03/2017 à 11:30

Bonjour, lundi dernier j'ai appelé le propriétaire d'une maison que je voulais acheter. Je lui ai proposé le prix demandé, et il a accepté. Dans la semaine on a pris rendez-vous chez le notaire pour la signature du compromis, et j'ai envoyé les papiers demandés. Ce matin la propriétaire m'informe qu'ils ont vendu la maison à quelqu'un d'autre car je n'étais pas joignable ce week-end (j'avais oublié mon portable) et qu'ils avaient eu peur que j'abandonne. Ai-je un recours ? Merci d'avance

Par Visiteur, le 20/03/2017 à 13:51

Bonjour,

aucune preuve de ce qu'ils vous on dit ? Perso, je ne vois pas quel recours vous pourriez avoir ? De toute façon la maison est vendue ? Un compromis a été signé ?

Par Poste Karen, le 20/03/2017 à 14:08

J'ai les échanges de mails à propos du rendez-vous pour signer le compromis chez le notaire. Personne n'a rien signé, ils ont pris d'autres acheteurs (qui leur mettaient la pression paraît-il) samedi car il n'arrivaient pas à me joindre. Ils n'ont pas attendu même le samedi soir où je leur ai envoyé un mail les prévenant de mon oubli de portable). Le notaire n'étant pas dispo avant le 5 avril (date qu'on avait fixée), la maison n'est pas vendue.

Par Visiteur, le 20/03/2017 à 15:25

vous parliez de promesse orale et maintenant vous parlez d'emails !? faudrait savoir ? Est-ce qu'un email peut être retenu dans ce cas là ? probablement ? Aprsè, reste à savoir ce qu'il contient exactement ? Est ce que la promesse de vente est explicite ?

Par Poste Karen, le 20/03/2017 à 16:42

De toute façon j'avais peu d'espoir. Tout s'est passé en moins d'une semaine. J'ai appelé lundi dernier pour dire au propriétaire que j'achetais la maison au prix demandé. Il a accepté (donc oralement) et m'a ensuite contactée par mail pour fixer le rendez-vous avec le notaire pour signer le compromis. J'ai aussi contacté la clerc de notaire en charge du dossier à propos de la fiche de renseignements demandée. J'avais aussi demandé à revoir la maison cette semaine. La propriétaire m'a envoyé un mail pour fixer l'heure de cette visite prévue mercredi prochain. C'était jeudi. Un peu débordée de travail et ne voyant pas d'urgence, (la date et l'heure du compromis était fixée)je n'ai répondu à ce mail que samedi soir. Il s'avère que j'étais en week-end loin de chez moi et que j'avais oublié mon portable. Ils ont essayé de me joindre dessus samedi après-midi et en l'absence de réponse ont promis la maison à d'autres qui leur auraient fourni des garanties bancaires. Ce que j'aurais pu faire aussi si on me l'avait demandé. Bref les seules traces écrites de notre accord sont les échanges sur la date du compromis et l'envoi de la fiche de renseignement qu'ils m'ont fait suivre de la part du notaire. La clerc de notaire peut confirmer ce rendez-vous ainsi que la reception de la fameuse fiche.